

NAO 2022 : SUITE ...

Gérants Mandataires Non-Salariés

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 :

**LES ELUS GMNS DU SNTA FO SE REMETTENT AUTOUR DE LA
TABLE DES NEGOCIATIONS DES NAO 2022 !**

Pour rappel :

Le SNTA-FO Fonce et Obtient ! Revoyure de la clause des NAO 2022 et renégociation de la grille des salaires de Casino.



Le **SNTA-FO**, première organisation syndicale au sein du Groupe Casino, en présence du Président Mr NAOURI, a posé **LA question essentielle** pour les salariés à savoir une **augmentation des salaires**. Cette question est au cœur de l'actualité et préoccupe d'autant plus les salariés actuellement du fait de la diminution du pouvoir d'achat et de l'augmentation des prix. **Le Président Mr NAOURI nous a dit « OUI » !**

Nous allons donc nous retrouver autour d'une table pour négocier et revaloriser nos salaires.

Pour rappel :

Flash INFO GMNS du 21/06/2022 : Les négociations NAO du 9 juin 2022 n'ont pas abouti suite au départ de la délégation du SNTA FO.

**SOYEZ-EN ASSURÉ : VOS ELUS DU SNTA-FO SE BATTRONT POUR VOTRE
POUVOIR D'ACHAT.**

- Délégué Syndical National : Jérémy AUDUREAU (Casino Shop 169 route du cap ferret 33950 Lège Cap Ferret ; Tél : 06.31.69.45.38)
- Délégué Syndical de la région Sud-Est : Marie-Hélène WEIL (Tél : 06 67 57 43 67)
- Délégué Syndical de la région Centre : Éric DUBLANCHER (Tél : 03 22 89 68 11 / 06 07 85 64 90)
- Délégué Syndical de la région Ouest : Grégory SAVREUX (Tél : 02 98 67 12 12/06 28 09 23 13)

SNTA-FO force et Cohésion.